



BELGIQUE VISA

Liste des documents

Visite privée/familiale

- Les candidats qui ne peuvent pas joindre tous les documents de la liste doivent envisager d'ajouter des alternatives ou expliquer les raisons pour lesquelles ils ne les ont pas fournies.
- Lors de l'examen de la demande, le Consulat peut demander des pièces complémentaires non mentionnées dans la liste ci-dessous et convoquer le demandeur pour un entretien.
- Tout document soumis dans une langue autre que l'anglais, le français, le néerlandais ou l'allemand ne sera pas pris en considération.
- Le demandeur est informé que la soumission des documents susmentionnés ne garantit pas la délivrance automatique d'un visa.
- Le temps de traitement diffère d'un cas à l'autre, par conséquent, pour éviter les retards, il est conseillé de faire une demande bien à l'avance avant la date de départ.
- Les candidats ont la possibilité de demander un visa six mois à l'avance et au moins 15 jours avant la date du voyage.
- En principe, le délai de traitement est compris entre 1 et 3 semaines. Dans le cas où la demande de visa doit être soumise au siège social à Bruxelles pour décision, le délai de traitement sera d'environ 4 à 6 semaines et pourrait dépasser pendant l'été ou d'autres occasions spéciales.
- Aucun document supplémentaire ne peut être soumis à VFS ou à l'Ambassade à moins que l'Ambassade ne les ait demandés.
- Un dossier incomplet entraînera un refus de visa.
- Un dossier complet ne garantit pas la délivrance automatique d'un visa.
- Les frais de visa ne sont pas remboursables.

« Cette liste de contrôle comprend tous les documents qui font partie de ma demande de visa. Je comprends que l'Ambassade statuera sur ma demande de visa uniquement sur la base de ces documents. Je comprends également que dans des cas exceptionnels, des documents supplémentaires peuvent être demandés par l'Ambassade, même des documents qui ne figurent pas du tout sur cette liste.

Remarques:

Signature du demandeur: - _____

Signature de l'officier du VFS: - _____



➤ **Application form**

- Indépendamment de l'âge, chaque individu a besoin d'un formulaire de demande distinct imprimé à partir de VisaOnWeb
- Le formulaire de candidature doit être entièrement rempli, signé sur les deux pages et daté par le candidat.
- Pour les enfants de moins de 18 ans, le formulaire de demande doit être signé par une personne titulaire de l'autorité parentale ou par un tuteur légal.
- L'adresse actuelle, le numéro de contact local et l'adresse e-mail doivent être fournis

Photo

- Une photo de passeport de moins de 6 mois avec les spécifications suivantes

➤ **Passeport original**

- Un passeport international valide (la validité du passeport doit dépasser la fin du voyage proposé d'au moins trois mois)
- 1 copie des pages utilisées du Passeport
- 1 copie de la carte d'identité nationale + la copie des pages utilisées du passeport précédent (si vous en avez un).

➤ **Formulaire de parrainage**

- Un formulaire de parrainage original (annexe 3 bis) de Belgique : recommandé

➤ **Preuve du statut d'emploi**

De l'employeur

- Preuve d'emploi et autorisation de congé.

D'un propriétaire d'entreprise / partenaire

- Une copie de la licence professionnelle, commerciale ou professionnelle.

D'une école / étudiant universitaire

- Inscription auprès de l'école / université
- Preuve de paiement de l'acompte scolaire
- Autorisation d'absence mentionnant les dates de voyage envisagées.
- Si vous voyagez pour un voyage d'études, l'école doit contacter le service consulaire à l'avance avant de demander le visa.
- Relevé bancaire original, du responsable faisant apparaître des revenus réguliers et du compte d'épargne le cas échéant.
- Une lettre d'embauche originale signée et tamponnée de la personne responsable mentionnant la désignation, la date d'embauche, le salaire, le but de la visite et les dispositions financières.

D'un Mineur voyageant seul

- Si le mineur voyage seul (voyage scolaire, avec un ami, un entraîneur, ...), les deux parents doivent fournir une attestation de non objection.
- Si le mineur voyage avec l'un de ses parents, le parent non-voyageur doit fournir une attestation de non-objection.
- Une copie des passeports des parents
- Relevé bancaire original, du responsable faisant apparaître des revenus réguliers et du compte d'épargne le cas échéant.
- Une lettre d'embauche originale signée et tamponnée de la personne responsable mentionnant la désignation, la date d'embauche, le salaire, le but de la visite et les dispositions financières.

From Housewives / dependent / unemployed applicant

- Une attestation de non objection du parrain autorisant le demandeur à voyager.
- Une copie du passeport du parrain.
- Attestation de travail du responsable.
- Relevé bancaire, du responsable faisant apparaître des revenus réguliers et du compte d'épargne le cas échéant.



➤ **Réservation de vol**

- Seule une réservation de vol aller-retour est nécessaire, l'original du billet pourra être demandé lors du retrait du visa.

➤ **Copie de la carte d'identité du parrain**

➤ **Preuve de solvabilité du parrain**

- Le parrain doit justifier d'un revenu mensuel minimum de 1.000 € majoré de 150 € par personne à sa charge et de 200 € par personne invitée. Si le parrain est un membre de la famille du demandeur la base est de 800 € plus 150 € par personne à sa charge et par personne invitée). Par conséquent, nous avons besoin de la composition de la famille du parrain et des derniers documents fiscaux du parrain.

➤ **Preuve de liens familiaux**

- Le cas échéant, un justificatif de liens familiaux (copies d'actes de naissance et de mariage, etc.), ou une lettre d'invitation avec une description détaillée des liens entre l'hôte et la personne invitée.

➤ **Certificat assurance voyage**

- Un Int valide. Document d'assurance voyage + 1 copie. Le montant assuré doit être au minimum de 30.000 EUR (équivalent en PKR) l'assurance doit couvrir l'ensemble du territoire Schengen ainsi que toute la durée du séjour sur le territoire Schengen. Si l'assurance ne peut pas être obtenue au Pakistan, il faut souscrire une assurance en Europe.

➤ **Preuve de moyens financiers suffisants**

- Carte de crédit + 1 copie
- Bulletin de salaire personnel (12 mois)
- Relevé de compte bancaire personnel (6 mois)